



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et
l'agriculture

Bureau de l'Évaluation

Processus de validation du Rapport sur la suite donnée à l'évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de l'eau

Rapport final

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Bureau de l'évaluation (OED)

Le présent rapport est disponible en version électronique à l'adresse suivante:
<http://www.fao.org/evaluation>

La reproduction, le téléchargement ou l'impression de la totalité ou d'une partie de cet ouvrage à des fins d'étude privée ou pour un usage pédagogique limité sont autorisés par la présente, sans frais, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée et reconnue en tant que source et en tant que détenteur des droits d'auteur. Lorsque le titulaire du droit d'auteur n'est pas la FAO, il convient de s'adresser à lui pour connaître les conditions de réutilisation. Toute demande concernant la reproduction systématique et la diffusion par voie électronique, y compris la communication à des gestionnaires de listes, et toute demande concernant les droits de traduction et la réutilisation à des fins commerciales doivent être adressées à copyright@fao.org.

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de s'adresser au:

Directeur, OED
Viale delle Terme di Caracalla 1,
00153 Rome, Italie
Courriel: evaluation@fao.org

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

1 Introduction

1. Depuis 2006, toutes les évaluations reçoivent une réponse de la Direction. Dans ces réponses, la Direction donne son point de vue sur le rapport d'évaluation et indique, pour chaque recommandation, si elle est acceptée, partiellement acceptée ou rejetée. La réponse doit indiquer les raisons pour lesquelles une recommandation est rejetée ou partiellement acceptée et préciser comment, par qui et dans quels délais les recommandations acceptées seront mises en œuvre.
2. Aux termes de la politique d'évaluation de la FAO, un rapport de suivi est préparé un an après la réponse de la Direction (deux ans pour les évaluations stratégiques/thématisques soumises au Comité du programme); dans ce rapport, la Direction rend compte de l'avancement de la mise en œuvre des recommandations acceptées. Le Bureau de l'évaluation (OED) tient un registre des dates limites fixées pour la préparation des rapports de suivi, guide leur préparation et vérifie si le format et le contenu des rapports sont conformes aux normes de qualité essentielles. Jusqu'à présent OED n'a cependant jamais effectué de vérification portant sur le fond des rapports de suivi.
3. En 2010, le Comité du programme a demandé que les rapports de suivi décrivent aussi l'impact de la mise en œuvre des recommandations émanant des évaluations sur les politiques et les procédures de l'Organisation, afin de mieux comprendre comment circule l'information entre l'évaluation et la planification ou la mise en œuvre. Les instructions relatives à la préparation des rapports de suivi précisent désormais que ces informations doivent être fournies.
4. L'ensemble du mécanisme d'évaluation, constitué de la réponse de la Direction, rapport de suivi et de l'obligation de rendre compte de l'impact des recommandations - a permis à l'Organisation de mieux s'acquitter de son obligation redditionnelle et a contribué à renforcer l'apprentissage interne. Toutefois, la préparation des rapports de suivi pourrait être encore améliorée, notamment en renforçant la transparence et l'exactitude des informations signalées, ainsi que l'utilité de la fonction d'évaluation.
5. Soucieux de garantir l'application effective des recommandations de l'évaluation acceptées par la Direction, le Comité du programme a demandé, en avril 2011, à OED de proposer une méthodologie pour valider les déclarations concernant les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations acceptées, telles qu'elles figurent dans les Rapports de suivi. OED a donc élaboré une méthode de validation, qu'il a décidé de mettre à l'essai dans le contexte de la préparation du Rapport sur la suite donnée à la réponse de la Direction à l'évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de l'eau (ou « rapport de suivi »), qui devait être soumis au Comité du programme à sa session de mai 2012. Le processus de validation a été effectué en février 2012.
6. Sur la base des résultats de cet essai et en suivant les indications du Comité du programme, OED appliquera systématiquement la méthodologie dans d'autres rapports de suivi en l'ajustant, s'il y a lieu.

2 Objet et principes de la validation

7. La validation indépendante du Rapport sur la suite donnée à la réponse de la Direction à l'évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de l'eau avait pour objet de renforcer la contribution de l'évaluation à l'apprentissage interne et à l'amélioration des

performances de l'Organisation, tout en garantissant la pleine participation de la Direction de la FAO à la préparation du Rapport de suivi.

8. Le processus de validation était constitué de deux évaluations parallèles:
 - i. Une évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation acceptées par la Direction.
 - ii. Une évaluation circonstanciée des contraintes ayant entravé l'application des recommandations.

3 Méthodologie

9. Le processus de validation a été conduit par un consultant externe¹, qui n'était intervenu ni dans l'évaluation ni dans la mise en œuvre des recommandations. Il s'est déroulé en plusieurs étapes:

- i. Examen du rapport d'évaluation, de la réponse de la Direction et du rapport de suivi, des éventuels autres éléments attestant des progrès accomplis, et des contraintes ayant entravé la mise en œuvre des recommandations;
- ii. Identification des principales recommandations qui devront faire l'objet d'une évaluation approfondie, pour déterminer l'avancement de leur mise en œuvre; les recommandations concernant les aspects opérationnels sont prises en compte si elles ont eu des conséquences pour l'ensemble de l'Organisation;
- iii. Cycle d'entretiens au siège de la FAO, et entretiens par téléphone avec d'autres parties prenantes pertinentes provenant de la FAO ou d'ailleurs (cf. Annexe 1);
- iv. Préparation d'un projet de rapport, distribution aux parties prenantes pour observations et mise au point définitive.

10. Conformément à la politique d'évaluation de la FAO, la Division des terres et des eaux (NRL) a rempli en janvier 2012 un projet de rapport de suivi décrivant la suite donnée à chaque recommandation acceptée. Ce rapport, accompagné de toute la documentation pertinente, a été communiqué au consultant².

11. L'Évaluation avait fait 35 recommandations, sur la base des conclusions de l'équipe chargée de la réaliser et des discussions qui ont suivi. Dans la réponse de la Direction, treize recommandations étaient pleinement acceptées, 21 étaient partiellement acceptées, et une seule était rejetée. Quelques recommandations concernaient des activités liées au plan de travail 2010-2011, dont le suivi était relativement aisé.

12. En concertation avec OED, le consultant a centré son attention sur neuf recommandations. Il s'agissait essentiellement de recommandations stratégiques – la principale visant la création d'une plateforme FAO sur l'eau – ou techniques – portant en particulier sur des questions transversales. L'encadré 1 ci-après contient une liste des recommandations sélectionnées, accompagnées des observations du consultant sur leur état d'avancement.

13. Dans l'Annexe 2 du présent rapport, on trouvera une validation détaillée de chacune des recommandations sélectionnées. Cette validation est constituée d'une appréciation succincte de

¹ M. Frank van Steenbergen.

² La version définitive du rapport de validation a été révisée par OED, pour l'harmoniser avec le texte final du rapport de suivi.

la pertinence actuelle de la recommandation concernée, d'une évaluation des progrès accomplis jusqu'à présent, de preuves attestant de ces progrès ainsi que d'observations générales.

Encadré 1. Recommandations sélectionnées aux fins de la validation, et évaluation de leur état d'avancement

Numéro de la recommandation	Réponse de la Direction (résumée)	État d'avancement *	Observations
12	Promouvoir la gestion intégrée des ressources aquatiques, de l'aquaculture dans les systèmes d'irrigation et des interactions entre l'agriculture et les zones humides.	FI	Plusieurs produits normatifs ont été mis au point et de nouveaux projets de terrain ont été préparés et lancés.
15	S'impliquer dans le projet du Fouta Djallon pour en faire un modèle de réalisation fondée sur l'étroite collaboration entre les services de l'Organisation	FI	Projet de gestion d'un bassin versant transfrontière mis en œuvre conjointement sous la responsabilité d'une équipe efficace
17	Adopter sans délai des mesures pour appuyer le processus d'élaboration de Lignes directrices sur l'intégration de l'agriculture et des zones humides	LI	Suivi limité qui n'a concerné que le Malawi et l'Inde, avec un financement externe, les fonds attendus de la FAO n'étant pas arrivés
21	Développer des outils pour élaborer des politiques sur l'eau dans l'agriculture qui prennent en compte les questions de parité et d'inclusion sociale; dans toutes les activités, normatives et opérationnelles, prendre acte du rôle des femmes et de la famille dans l'agriculture (notamment en mettant à jour les publications référence)	FI	Des lignes directrices concises sur les questions de la parité dans la gestion de l'eau en agriculture ont été préparées, et l'agriculture familiale tient une place centrale dans le programme GIAHS
30	Assurer la mise en place de capacités à temps plein dans neuf domaines thématiques/régions	NI	En raison de contraintes budgétaires et d'un gel du recrutement, les nouvelles nominations envisagées ne se sont pas concrétisées.
31	Élaborer une vision sur l'eau commune à l'ensemble de l'Organisation et renforcer la coopération sur l'eau, au sein et en dehors de NRL	PI	Un consultant a été chargé de préparer un avant-projet de document qui sera examiné.
33	Sous la direction du Sous-Directeur général, rédiger un Cadre de référence pour la Plateforme sur l'eau et élaborer une stratégie pour l'eau à la FAO, en concertation avec les Bureaux décentralisés et les	PI	Une « version zéro » a été mise en circulation et commentée. Une approche en plusieurs étapes sera suivie pour mobiliser un appui et un engagement en faveur de la Plateforme FAO sur l'eau dans tous les services de l'Organisation.

	divisions concernées, en vue de les soumettre aux organes directeurs pour approbation		
34	Élaborer un programme quadriennal sur l'eau pour les domaines d'action prioritaires et pour le PTB 2012-2013, pour la plateforme sur l'eau	LI	Un consultant travaille à la rédaction d'un document de stratégie qui sera examiné
35	Préciser les fonctions et les modalités de travail de la Plateforme sur l'eau – en particulier le rôle des différentes divisions, les relations avec les consultants externes	PI	Un Secrétaire de la Plateforme FAO sur l'eau a été nommé et un poste de personnel d'appui a été créé. Des agents de liaison ont été identifiés. Un projet de règlementation interne a été préparé.

Légende: * FI: Mise en œuvre achevée; PI: Mise en œuvre en cours; LI: Suivi limité; NI: Pas de suivi

4 Constatations générales

14. Pour analyser la suite donnée aux recommandations, il faut tenir compte de ce qui suit:

- a) La réponse de la Direction a été préparée pour la session d'avril 2010 du Comité du programme – alors que l'exercice biennal 2010-2011 était déjà commencé depuis au moins trois mois. Les nouvelles affectations de personnel et les ouvertures de crédit budgétaires recommandées n'ont pu être faites qu'au titre du PTB commençant en 2012.
- b) L'Évaluation avait beaucoup insisté sur la nécessité de renforcer les effectifs du cadre organique dans les bureaux décentralisés. La recommandation a été partiellement acceptée. Toutefois, au cours de cet exercice 2012-2013, l'Organisation n'a pas réaffecté de ressources au secteur de l'eau qui semble avoir pâti de coupes budgétaires, comme tous les autres domaines d'activité. Cela a concerné dans une mesure égale les différentes divisions de la FAO qui s'occupent de la gestion des ressources en eau. Le budget de la division NRL a même été légèrement réduit au fil des années.
- c) Pour le nouvel exercice, 5,05 millions d'USD ont été provisionnés pour le personnel de NRLW, ce qui représente moins de 0,5 pour cent des crédits nets alloués pour l'ensemble du Programme de travail et budget. Les ressources hors personnel se montent à 1,01 million d'USD, à partager avec l'unité chargée des terres de la Division NRL. Le budget hors personnel a subi des coupes drastiques par rapport à l'exercice dernier. En outre, un gel du recrutement est en vigueur, du 1^{er} janvier à mai - juin 2012. Dans ces conditions, il a été difficile de donner suite aux recommandations qui ont des implications budgétaires. Les activités liées à l'eau bénéficient de ressources extrabudgétaires considérables, que l'Évaluation a estimées à 20 pour cent du montant total des fonds extrabudgétaires reçus par la FAO. Il s'agit de projets de coopération technique et de projets d'urgence et de relèvement qui ne sont pas nécessairement étroitement liés ou destinés à fournir un appui aux activités hors projet des départements techniques et à leurs ressources humaines.
- d) Depuis l'évaluation, la décentralisation des activités a progressé. Ainsi, les bureaux régionaux sont autonomes pour planifier le temps de travail du personnel et élaborer les projets de coopération technique (PCT). Avec la décentralisation – dont les avantages ne sauraient être remis en cause – l'élaboration d'un programme coordonné sur l'eau - qui est recommandé à l'échelon central - devient plus compliquée. En outre, certaines unités du siège ont été réduites comme peau de chagrin, par suite des détachements de personnel dans les régions, mais aussi de vacances de postes et de contraintes budgétaires. Les divisions ont donc moins de personnel et moins de temps à consacrer à la coordination.

15. Prenant acte de ces contraintes, la validation souscrit à l'appréciation finale qui figure dans le Rapport de suivi de la NRL: « *D'importants progrès ont donc été accomplis pour mettre en œuvre de nombreuses recommandations de l'Évaluation. Il reste cependant beaucoup à faire pour que le rôle et les activités de la FAO liés à l'eau [répondent aux attentes des États Membres et des partenaires]* ».

16. Le rapport de suivi, auquel ont contribué différentes parties prenantes de l'Organisation, donne une idée générale des progrès accomplis et de quelques-uns des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre des recommandations.

17. La mise en œuvre d'un certain nombre de recommandations acceptées est en cours, mais la plus importante, à savoir que des ressources supplémentaires spécifiques doivent être allouées à « l'Eau à la FAO », n'a guère été prise en compte dans le PTB 2012-2013, si l'on excepte l'affectation d'un administrateur de haut niveau et d'un agent de soutien, pour assurer le secrétariat de la Plateforme sur l'eau.

5 Observations concernant les recommandations sélectionnées

5.1 Observations concernant les recommandations stratégiques n° 31, 33, 34 et 35

18. La recommandation stratégique principale concernait la création d'une Plateforme FAO sur l'eau ainsi que la définition des responsabilités, la formulation d'une vision stratégique et l'identification des domaines d'activité prioritaires, pour ladite plateforme. Les actifs intellectuels et opérationnels considérables de la FAO dans le secteur de l'eau seront mis à contribution. Après avoir pris du retard à cause des contraintes déjà évoquées, liées au manque de temps et de ressources, la mise en place de la Plateforme FAO sur l'eau s'est accélérée. Un Secrétaire a été désigné en septembre 2011. Des agents de liaison sont en place dans les différents départements et bureaux décentralisés actifs dans le domaine de l'eau. Un projet de règlementation interne a été rédigé, mais doit encore être discuté, et un document sur la vision stratégique est en cours d'élaboration.

19. La création de la Plateforme FAO sur l'eau se fera en plusieurs étapes. La première, en cours de réalisation, vise à développer des liens, notamment en organisant un certain nombre d'événements prochains et en dressant un inventaire des travaux normatifs à mettre à jour en priorité, en fonction des besoins sur le terrain. L'étape suivante sera consacrée au développement d'une interaction plus structurée et formalisée et à l'identification de priorités stratégiques conjointes. Il faudra aussi formuler sans tarder les activités programmatiques de la plateforme de façon à consolider la valeur ajoutée qu'elle apporte à tous les départements de la FAO. L'utilité d'une Plateforme sur l'eau efficace, à la FAO, est largement reconnue. Des activités de coopération prometteuses ont été mises en place à l'appui des politiques hydriques dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique, avec la Division du Centre d'investissement (TCI). D'une manière générale, la création de liens étroits avec TCI et TCE ainsi qu'avec les bureaux décentralisés, est un enjeu majeur pour la plateforme, car la masse critique, en termes de volume d'applications opérationnelles directes et de vulgarisation, est en grande partie concentrée dans ces divisions. Les relations deviennent notamment plus structurées grâce à l'affectation d'agents de liaison.

5.2 Observations concernant les recommandations techniques n° 12, 15, 17 et 20

20. Plusieurs des activités transversales sur l'eau qui étaient recommandées dans l'Évaluation ont été menées à bien, malgré des circonstances très difficiles, en raison du manque de moyens financiers et du manque de personnel. Dans certains cas, par exemple dans le projet du Fouta Djallon, on peut carrément parler d'exploit, car le temps de travail du personnel n'était pas rémunéré. La principale exception est l'activité relative aux interactions entre les terres humides et l'agriculture, qui est pour l'instant au point mort. Durant la validation, de nombreuses idées de nouvelles activités transversales ont émergé, ce qui laisse penser que les travaux interdisciplinaires pourraient tenir une place importante dans la programmation future des activités liées à l'eau.

6 Observations concernant l'évaluation

21. L'évaluation a été très poussée, et elle a donné lieu à une longue liste de recommandations détaillées, en particulier sur l'organisation du travail à la FAO, aux plans procédural, technique et stratégique. Elle a été moins brillante, en ce qui concerne l'appréciation systématique de l'impact ou de l'efficience des programmes d'activités de la FAO liés à l'eau, en raison de problèmes de répartition. Néanmoins, le Rapport d'évaluation est très intéressant à bien des égards. La majorité des recommandations (22 sur 35) reposent sur la mise à disposition de ressources additionnelles (plutôt que sur des réaffectations), mais dans ce domaine la marge de manœuvre a été limitée. On a entrepris de mobiliser des fonds supplémentaires, mais sans grand succès jusqu'à présent.

Annexe 1. Liste des parties prenantes rencontrées au cours de la validation

NRD	Alexander Mueller, Fred Snijders
<i>Secrétaire de la Plateforme FAO sur l'eau /NRL</i>	Mohamed Bazza
NRL	Parviz Koohafkan, Pasquale Steduto, Jean-Marc Faures, Robina Wahaj, Jacob Burke, Jippe Hoogeveen, Maher Salman
TCER	Jeff Tschirley
TCI	Garry Smith, Klaus Urban, Robert Rout
FIRA	Devin Bartley
FOMC	Thomas Hofer
OEDD	Robert Moore, Tullia Aiazzi
<i>Université de Wageningen</i>	Gerardo van Halsema (téléphone)
<i>Équipe chargée de l'évaluation</i>	Andy Bullock (téléphone)

Annexe 2. Validation détaillée de la Réponse de la Direction, pour les recommandations sélectionnées

Note:

Pour chaque recommandation sélectionnée, la partie supérieure du tableau est extraite du Rapport de suivi établi par la FAO, et la partie inférieure est réservée à la validation indépendante.

LISTE DES SIGLES

AG	Département de l'agriculture
AGPP	Service de la protection des plantes
AGS	Division des infrastructures rurales et des agro-industries
APO	Programme des cadres associés
AusAid	Agence australienne pour le développement international
ESW	Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FI	Département des pêches et de l'aquaculture
FIMA	Service de la gestion et de la conservation de l'aquaculture
FIR	Division de l'utilisation et de la conservation des ressources des pêches et de l'aquaculture
FIRA	(service) Aquaculture
FO	Département des forêts
FOM	Division de l'évaluation de la gestion et de la conservation des forêts
FOMC	Conservation des forêts
GAWI	Lignes directrices pour les interactions entre l'agriculture et les zones humides
GEWAMED	Projet pour l'intégration de considérations de parité dans le développement des ressources hydriques
SIPAM	Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial
GWA	Alliance genre et eau
IFA WALS	Domaine d'action prioritaire sur la pénurie de ressources en terres et en eau
LEG	Bureau des affaires juridiques et de l'éthique
LEGN	Service droit et développement
NR	Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement
NRC	Division du climat, de l'énergie et des régimes fonciers
NRD	Bureau du Sous-Directeur général chargé du Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement
NRL	Division des terres et des eaux
NRLW	Unité de la mise en valeur et de la gestion des eaux
OED ou OEDD	Bureau de l'évaluation
ONG	Organisation non gouvernementale
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PCT	Programme de coopération technique
PTB	Programme de travail et budget
RAP	Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique
SFW	Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest
TC	Département de la coopération technique
TCI	Division du centre d'investissement
TCE	Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation
TCSF	Service d'appui à la sécurité alimentaire intégrée
TCER	Unité du relèvement et des politiques humanitaires

Recommandations issues de l'Évaluation des activités de la FAO dans le domaine de l'eau	Mesures acceptées dans la Réponse de la Direction (Avril 2010)	Mesures prises, observations et explication (Rapport de suivi mars 2012)	
<p>12. « L'Eau à la FAO » devrait, sous la direction du FIMA, promouvoir la gestion intégrée des ressources aquatiques, de l'aquaculture dans les systèmes d'irrigation et des interactions entre l'agriculture et les zones humides.</p>	<p>Financement additionnel requis: Oui Accepté: En partie Observations: En cours, en partie. Les deux premiers points, c'est-à-dire la gestion intégrée « des ressources aquatiques » et « de l'aquaculture dans les systèmes d'irrigation » pourraient être promus sous la direction du FIMA, mais ce n'est pas le cas des « interactions entre les zones humides et l'agriculture », qui devraient relever de NR ou du Département de l'agriculture. Mesures à prendre: Élaborer des projets et des directives sur l'approche écosystémique des pêches et de l'aquaculture. Calendrier Au cours de l'exercice 2010-2011 Unité responsable: FIR</p>	<p>Comme ci-dessus, en ajoutant les réalisations suivantes : Des directives sur l'approche écosystémique de l'aquaculture (AEA) ont été produites en 2010. Dans ces directives, l'aquaculture est envisagée à l'échelle du bassin versant et intégrée avec d'autres utilisations des ressources communes dans le cadre d'une approche qui maximise les effets bénéfiques et minimise les effets néfastes, en particulier sur les ressources en eau.</p> <p>Des projets de terrain sur la gestion intégrée de l'irrigation et de l'aquaculture sont en cours d'exécution en Afrique de l'Ouest, sous la direction conjointe du Département des pêches et de l'aquaculture et du Département de l'agriculture et avec la participation d'autres unités de la FAO.</p>	
Validité actuelle de la recommandation	Réalisations par rapport à la réponse de la Direction (janvier 2012)	Preuves à l'appui	Observations
<p>La recommandation conserve toute sa pertinence – concrètement, jusqu'à présent, peu de travaux ont porté sur l'intégration des pêches en eaux intérieures, de l'aquaculture et de l'agriculture irriguée, et les flux environnementaux. La FAO est une des rares organisations à avoir les connaissances internes nécessaires pour faire le lien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Des directives relatives à l'approche écosystémique de l'aquaculture ont été publiées en 2010, dans la série FAO des Directives techniques pour une pêche responsable. Elles préconisent une approche fondée sur le bassin versant et l'écosystème, mais l'irrigation n'est guère évoquée. La rizipisciculture en Chine est un des systèmes du patrimoine sélectionnés dans le projet SIPAM, et il fera l'objet d'une étude. Un projet du PCT préparé pour promouvoir l'intégration de la pisciculture et de la riziculture au Mali (TCP/MLI/3304) – devrait démarrer en juillet 2011. Des directives sur la pêche artisanale en eaux intérieures (les pêches en eaux intérieures demeurant la principale source de poissons d'eau douce) sont en cours d'élaboration. La question de la gestion de l'eau y sera également traitée. Un livre blanc est en préparation sur le lien entre la production d'énergie hydraulique (qui 	<p>Développement de l'aquaculture 4. Une approche écosystémique de l'aquaculture</p> <ul style="list-style-type: none"> FAO Directives techniques pour une pêche responsable 5 Suppl. 4. Document de planification du PCT intitulé <i>Validation et dissémination de systèmes d'élevage de poisson intégrés à la riziculture à travers des champs-écoles des producteurs au Mali</i> Rapport de l'atelier de planification: FAO FIR (2011) RAPPORT DE SYNTHÈSE Atelier de planification des activités du Projet TCP/MLI/3304 Validation et Dissémination de systèmes d'élevage de poisson intégrés à la riziculture à travers les Champs-Écoles de Producteurs (CEP) au Mali- Ségou, les 9, 10 et 11 novembre 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Pour apprécier les résultats, il faut tenir compte des contraintes en termes de ressources humaines. Ainsi, au FIMA, pour les pêches en eaux intérieures, il n'y a que deux experts au siège et deux postes sont vacants. Le temps disponible pour la coordination, l'interaction et les projets conjoints a donc été limité. Le récent rapport sur l'état des ressources en terres et en eau marque un progrès, car il met au premier plan les ressources en eau et non leur utilisation. Il pourrait peu à peu devenir une référence importante pour la programmation des ressources en eau. Pour l'instant, les pêches n'ont pas une place suffisante dans l'analyse, mais elles pourraient être mieux intégrées dans les éditions futures.

Validation du rapport de suivi sur l'évaluation liée à l'eau

	<p>contribue notamment à préserver les pêches en eaux intérieures) et la gestion de l'eau.</p> <ul style="list-style-type: none">• Les pêches sont prises en compte dans les travaux sur les flux environnementaux dans un lieu déterminé - par exemple le bassin d'Okavango.		
--	---	--	--

Validation du rapport de suivi sur l'évaluation liée à l'eau

Recommandations issues de l'Évaluation des activités de la FAO liées à l'eau	Mesures acceptées dans la Réponse de la Direction (Avril 2010)	Mesures prises, observations et explication (Rapport de suivi mars 2012)	
<p>15. « L'Eau à la FAO » devrait s'impliquer dans le projet du Fouta Djallon pour en faire un modèle de réalisation fondée sur l'étroite collaboration entre ses services, tant au Siège que dans les unités décentralisées.</p>	<p>Financement additionnel requis: Non Acceptée: Oui Observation: Déjà fait. Le projet du Fouta Djallon est opérationnel depuis le 1^{er} juillet 2009 et la collaboration entre les départements (y compris aussi les bureaux décentralisés) a démarré avec force. Mesure à prendre: Intensifier encore la collaboration Calendrier: Permanent, pendant toute la durée du projet Unité responsable: FO</p>	<p>La mise en œuvre du projet du Fouta Djallon s'est encore intensifiée par rapport à l'an dernier grâce à une collaboration plus étroite entre FO, NR, RAF et SFW et à la Conférence ministérielle tenue en novembre 2011 à Freetown.</p>	
Validité actuelle de la recommandation	Réalisations par rapport à la réponse de la direction (janvier 2012)	Preuves à l'appui	Observations
<ul style="list-style-type: none"> Ce projet coopératif sur l'aménagement du massif du Fouta Djallon, que se partagent huit pays d'Afrique de l'Ouest, est financé par le FEM et mis en œuvre sous l'égide de l'Union africaine. Après une longue gestation, il a démarré en 2009. Il vise l'élaboration d'une convention régionale sur la zone partagée, la mise en œuvre d'activités de terrain dans 29 sites pilotes, le renforcement des capacités et la transposition à grande échelle. Il pourra en principe servir de base pour une nouvelle génération de projets d'aménagement de bassins versants faisant une place aux questions institutionnelles et économiques et traitant de manière intégrée la gestion des ressources en terres et en eau. L'eau est l'un des éléments essentiels de ce projet. En témoignent la création d'un observatoire sur l'eau (utilisant des techniques de télédétection), une étude sur les tendances hydrologiques (assèchement des sources) et une étude sur l'adaptation au changement climatique. Des experts de différentes divisions apportent leur contribution. 	<ul style="list-style-type: none"> Une Équipe spéciale conjointe rassemblant des membres de FOM, NRL, NRC, AGS, LEG et des Bureaux régionaux, est en place et coordonne les apports des différents départements au projet du Fouta Djallon. La mise en place conjointe a démarré – avec pour principal résultat l'identification des activités pilotes. Sont intervenues: 7 équipes de 3 experts recrutés au plan national (dans différents pays). Des activités pilotes ont été identifiées et mises en œuvre sur le terrain par des ONG locales, avec un accompagnement du siège pour les travaux plus théoriques. Lors de la deuxième étape, des stations de surveillance seront créées pour la vérification au sol des données de l'observatoire sur l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> Comptes rendus des réunions de l'équipe spéciale en charge du Projet de gestion intégrée des ressources naturelles du massif du Fouta Djallon EP/INT/503/GEF (FDH-INRM) (la dernière ayant eu lieu le 1/12/2011), Projet de rapport de Veerle Verschoren sur les tendances hydrologiques dans le massif du Fouta Djallon (étude réalisée sous la supervision directe de Jean Marc Faures, de NRL) Rapport d'Elisa DiStefano sur le changement climatique dans le massif du Fouta Djallon, en Afrique de l'Ouest (réalisé sous la supervision directe de Claudia Hiepe de NRC). 	<ul style="list-style-type: none"> La coopération dans le cadre de ce projet conjoint est (encore) unique en son genre, car l'équipe spéciale sert plus à distribuer le travail qu'à donner des informations en retour. La contribution des différentes divisions est tout à fait particulière car dans le cadre de ce projet du FEM (de la génération précédente) les services du personnel ne sont pas rémunérés. Dans le cas du Fouta Djallon, le temps de travail du personnel est une contribution en nature au projet du FEM – alors que le personnel concerné est aussi très pris par d'autres activités. S'agissant d'un projet interrégional, la coordination est assurée par le siège.

Validation du rapport de suivi sur l'évaluation liée à l'eau

Recommandations issues de l'Évaluation des activités de la FAO liées à l'eau	Mesures acceptées dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication (Rapport de suivi, mars 2012)	
<p>17. « L'Eau à la FAO » est instamment invitée à adopter sans délai des mesures pour appuyer le processus d'élaboration de Lignes directrices sur l'intégration de l'agriculture et des zones humides, par le biais du mécanisme des Domaines thématiques de travail de Ramsar, et à rechercher des financements pour cette activité.</p>	<p>Financement additionnel requis: Oui Acceptée: En partie Observation: Cette activité ne pourra se poursuivre sans l'apport de fonds supplémentaires qui permettraient de créer un poste. Ce poste existait jusqu'au départ du titulaire en 2006. Des efforts ont été déployés et on espérait obtenir des fonds du programme de partenariat multidonateur (FMPP), mais jusqu'à présent l'établissement de ce programme n'avance guère. Mesure à prendre: Suivi avec l'Université de Wageningen pour la mobilisation des fonds. Calendrier: Au cours de l'exercice 2010-2011 Unité responsable: AG</p>	<p>Le financement attendu du Programme de partenariat multidonateur de la FAO pour cette activité n'est pas arrivé. Cependant, grâce à une lettre de recommandation de la FAO, l'Université de Wageningen a reçu des fonds du Gouvernement des Pays-Bas et elle travaille à l'élaboration des lignes directrices.</p> <p>Si les fonds du Gouvernement des Pays-Bas ne suffisent pas pour préparer les Lignes directrices sur les interactions entre l'agriculture et les zones humides (GAWI), la FAO recherche des ressources extrabudgétaires supplémentaires pour mener le processus à son terme.</p>	
Validité actuelle de la recommandation	Réalisations par rapport à la réponse de la Direction (janvier 2012)	Preuves à l'appui	Observations
<p>Cette recommandation est toujours d'actualité. Avec l'intensification de l'agriculture en Afrique, il est tout à fait pertinent de tenter de concilier la gestion des terres humides et l'agriculture, au lieu de sacrifier les premières à la seconde. D'une manière générale, le développement et la gestion de systèmes basés sur l'agriculture de décrue pour garantir les moyens d'existence en Afrique et ailleurs demeure une priorité absolue, ne serait-ce qu'en raison de l'étendue de ces écosystèmes productifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un rapport de cadrage sur cette question a été publié en 2008 sous le titre FAO Water Report 33. • L'Université de Wageningen a obtenu des fonds du Partenariat néerlandais pour l'eau, pour donner suite à cette recommandation, en préparant les lignes directrices. Ces fonds devaient cependant avoir pour contrepartie un financement interne de la FAO. • À cet égard, la proposition faite au Programme de partenariat multilatéral n'a pas été acceptée. • Au lieu d'opter pour un déploiement mondial des lignes directrices, il a été décidé que l'approche GAWI serait poursuivie en Inde et au Malawi par Wetland Action et Wetland International ainsi que par l'Université de Wageningen. Des ateliers d'initiation ont été organisés avec un appui du bureau de pays de la FAO. • Pour l'instant, aucune autre mesure de suivi n'est prévue. 	<ul style="list-style-type: none"> • 'FAO Water Report 33: Scoping agriculture-wetland interactions. Towards a sustainable multiple-response.- by A. Wood and G. Hulsema (eds.)' • 'Report: Adrian Wood/ Wetland Action (2011) GAWI Analysis of Seasonal Wetlands in Malawi: Towards Sustainable Multiple Use.' 	<p>Le thème conserve tout son intérêt, mais il n'a pas été défendu avec force au sein de l'Organisation. On peut toujours envisager de l'inscrire dans une liste de questions prioritaires et dans la programmation de la Plateforme FAO sur l'eau, et le thème est toujours susceptible d'attirer des fonds ou de justifier la création d'un poste de cadre associé.</p>

Validation du rapport de suivi sur l'évaluation liée à l'eau

Recommandations issues de l'Évaluation des activités de la FAO liées à l'eau	Mesures acceptées dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication (Rapport de suivi mars 2012)	
<p>21.</p> <p>a) « L'Eau à la FAO » devrait développer des outils pour aider les États membres à élaborer des politiques sur l'eau dans l'agriculture qui prennent en compte les questions de parité et d'inclusion sociale.</p> <p>b) « L'Eau à la FAO » devrait, dans toutes ses activités, normatives et opérationnelles, prendre acte du fait que l'agriculture est une activité familiale, souvent transmise de génération en génération et fondée sur un savoir traditionnel, qui repose sur un travail en équipe où les tâches sont complémentaires et non concurrentielles.</p> <p>c) « L'Eau à la FAO » devrait progressivement mettre à jour ses publications-références “datées”, en introduisant de nouveaux matériels, en améliorant la pertinence de ces publications pour différents types de petits agriculteurs et en intégrant les questions de parité. Voir la liste</p>	<p>Financement additionnel requis: Oui Acceptée: En partie Observation: Cette recommandation est d'un ordre très général et en reprend plusieurs autres. Les principes exprimés font déjà partie de l'approche de la FAO. Il est difficile d'en tirer des actions spécifiques Mesures à prendre: Sera à nouveau examinée durant le processus d'élaboration de la Stratégie sur l'eau. Calendrier: Permanent Unité responsable: La Plateforme sur l'eau</p>	<p>Comme indiqué dans la réponse de la Direction, les principes exprimés font déjà partie de l'approche de la FAO. Les politiques relatives à l'eau tiennent compte du savoir traditionnel et intègrent automatiquement les questions de parité et d'équité sociale.</p> <p>La mise en œuvre du projet SIPAM, qui vise à préserver et à soutenir les systèmes du patrimoine agricole mondial, a été poursuivie en 2010-2011 dans les pays participants (Algérie, Chine, Chili, Tunisie, Pérou, Philippines, Inde, Japon, République-Unie de Tanzanie, Kenya, Sri Lanka, Turquie et Azerbaïdjan) - conjointement avec d'autres bailleurs de fonds.</p>	
Validité actuelle de la recommandation	Réalisations par rapport à la Réponse de la Direction (janvier 2012)	Preuves à l'appui	Observations
<p>Cette recommandation comprend trois sous-catégories d'activités normatives ou liées à l'élaboration de politiques qui montrent toutes que « L'eau à la FAO » doit continuer de mettre au premier plan l'agriculture familiale et la féminisation de la profession.</p>	<p>21 a: Brochure en format de poche, élaborée avec Alliance Genre et Eau et avec le Programme d'analyse socio-économique et d'étude de la parité hommes-femmes, à l'intention du personnel de terrain intervenant dans la conception, la mise en œuvre, le fonctionnement et la maintenance des projets de gestion des ressources en eau aux fins de la production agricole. Texte achevé en décembre 2011. Actuellement sous presse.</p> <p>21b: Cette partie de la recommandation n'est pas spécifique. Le programme SIPAM a commencé à répandre le savoir traditionnel. Il a identifié un certain nombre de systèmes d'agriculture familiale qui font partie du patrimoine mondial.</p> <p>21c: En tant qu'activité de démarrage de la Plateforme sur l'eau, le catalogue des publications de la FAO a été</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Esther de Jong, Juan Antonio Sagardoy and Ilaria Sisto (FAO, GEWAMED et GWA: <i>Passport to Mainstreaming Gender in Water Programmes: Key questions for interventions in the agricultural sector</i>) • “Compiled review of water-related products and tools” 	

Validation du rapport de suivi sur l'évaluation liée à l'eau

	distribué aux divisions et aux bureaux régionaux, en leur demandant d'indiquer les publications à mettre à jour en priorité et de donner des idées à ce sujet. Toutes les régions ont répondu. Cette initiative a aussi permis de faire connaître les travaux réalisés dans les différentes disciplines à un groupe important de clients potentiels internes.		
--	---	--	--

Validation du rapport de suivi sur l'évaluation liée à l'eau

Recommandations issues de l'Évaluation des activités de la FAO liées à l'eau	Mesures acceptées dans la réponse de la Direction (Avril 2010)	Mesures prises, observations et explication (Rapport de suivi mars 2012)	
<p>30. La FAO devrait assurer la mise en place de capacités à temps plein dans les domaines et unités/régions ci-après:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Capacité d'ingénierie en irrigation au niveau sous-régional en Afrique orientale, australe et occidentale, et dans la région Proche Orient/Afrique du Nord. b) Renforcement des capacités de gestion de l'eau pour appuyer le Département de la coopération technique dans son action, en détachant du personnel NRL au lieu d'affectation le plus approprié. c) Création au sein de la division NRL au siège de la FAO, d'un poste d'expert en développement social et parité, avec une expérience spécifique en gestion des ressources en terres et en eau en agriculture, à un niveau de responsabilité intermédiaire/supérieur (P4/P5). d) Renforcement des capacités de la division NRL au siège, dans les domaines suivants : gestion des eaux souterraines, récupération des eaux pluviales, statistiques et systèmes d'information sur l'eau. e) Renforcement des capacités pour la gestion des eaux usées et sujets connexes en Amérique latine, dans la région Asie et Pacifique, et au Proche-Orient. f) Renforcement des capacités dans le domaine des politiques hydriques à l'échelle régionale, en fonction des demandes des États Membres. g) Renforcement des capacités sur les questions liées à l'eau au sein d'AGNS et sur la pollution agricole au sein d'AGPP; h) Création de capacités dans les domaines des eaux et forêts et de la gestion des bassins hydrographiques en Asie centrale. i) Soutien de la crédibilité et de la performance de LEGN en renforçant ses moyens humains dans le domaine de l'eau. 	<p>Financement additionnel requis: Oui Acceptée: En partie Observation: Question complexe. La mise en œuvre est fonction de l'engagement et des priorités des États membres. Le potentiel du personnel national est reconnu et on fait largement appel à leurs services, comme consultants.</p> <p>Mesures à prendre: Attirer l'attention du Comité du programme sur cette question.</p> <p>Calendrier: Avril 2010</p> <p>Unité responsable: Secrétariat de la FAO.</p>	<p>Voir les mesures concernant la recommandation précédente. Les parties prenantes de la Plateforme FAO sur l'eau confirment ce que souligne cette recommandation, à savoir qu'il n'y a pas suffisamment de personnel, compte tenu du volume de travail à effectuer dans le secteur de l'eau.</p> <p>La Plateforme FAO sur l'eau a fourni un appui à: i) TCSF, pour la mise au point de technologies de maîtrise de l'eau; ii) TCE pour la mise en œuvre d'un programme d'urgence de la FAO; iii) ESW pour la préparation du document "Passport to Mainstreaming Gender in Water Programmes" qui s'adresse au personnel de terrain, aux techniciens et aux agents des services d'irrigation et de vulgarisation locaux, aux ONG et aux fonctionnaires des administrations locales; et iv) la Facilité alimentaire de l'Union européenne.</p> <p>La plateforme a aussi lancé un programme de formation destiné à familiariser le personnel de la FAO avec les principaux produits et outils normatifs les plus susceptibles d'être utilisés sur le terrain.</p>	
La liste a été établie sur la base des informations qui ont émergé des discussions au moment de l'évaluation. Le risque d'appauvrissement de la masse critique - sauf en	Aucun des nouveaux postes proposés n'a pu être pourvu, principalement pour deux raisons: <ul style="list-style-type: none"> • 1) Les contraintes budgétaires après 2010, qui 	Entretiens Liste du personnel	La suite donnée à cette recommandation doit être examinée dans le contexte de la politique de

Validation du rapport de suivi sur l'évaluation liée à l'eau

ce qui concerne les compétences spécialisées – est toujours présent et mentionné - par exemple dans le rapport de suivi.	<p>ont limité les possibilités de création de postes. Le poste de coordonnateur de la plateforme est un des rares à avoir été créés.</p> <ul style="list-style-type: none">• 2) La complexité de la procédure adoptée à la FAO pour pourvoir les postes vacants – même au sein du groupe sur l'eau, 12 postes sont restés vacants pendant de longues périodes durant l'exercice 2010-2011.		recrutement de la FAO. La sélection des candidats ne se fait pas seulement sur la base des compétences professionnelles, elle tient aussi compte de la répartition géographique et d'autres éléments. Il a donc été plus difficile de trouver les personnes qui convenaient, et des postes sont restés vacants. En outre, les contraintes budgétaires en général et un gel du recrutement (à partir du 1/1/2012) ont entravé la mise en œuvre de cette recommandation.
--	--	--	--

Validation du rapport de suivi sur l'évaluation liée à l'eau

Recommandations issues de l'Évaluation des activités de la FAO liées à l'eau	Mesures acceptées dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication (Rapport de suivi, mars 2012)	
<p>31. NRL devrait agir d'urgence pour: a) élaborer une vision et une stratégie communes à NRL, en impliquant le personnel à tous les niveaux et dans tous les lieux d'affectation; b) améliorer le travail d'équipe, la collaboration, la coordination et le partage au sein de NRL à tous les niveaux et dans tous les lieux d'affectation, notamment à travers des réunions annuelles de l'ensemble des personnels, des réunions fréquentes et régulières par téléconférence, la visite de responsables de haut niveau dans les bureaux décentralisés, etc.</p>	<p>Financement additionnel requis: Non Acceptée: En partie Observations: a) il ne doit pas y avoir de vision NRL, mais une vision à l'échelle de l'Organisation. La FAO doit se doter d'une vision sur l'eau. b) la plupart des recommandations relatives au travail d'équipe au sein de NRL sont pertinentes Mesures à prendre: a) Sera traité lors de l'élaboration de la Plateforme sur l'eau. b) Amélioration des communications par l'augmentation du nombre de réunions virtuelles et de visites dans les bureaux décentralisés. Calendrier: Au cours de l'exercice 2010-2011 Unité responsable: a) Toutes les divisions et tous les bureaux décentralisés sont concernés b) NRL</p>	<p>Comme indiqué dans la recommandation 1, l'élaboration d'un projet de vision stratégique de la FAO pour l'eau a commencé fin 2011 et le texte définitif devrait être prêt et accepté fin 2012.</p> <p>La communication et les consultations sur les questions liées à l'eau ont été considérablement renforcées, entre les différents services du siège et entre le siège et les bureaux décentralisés, depuis la création de la Plateforme. Dans le même temps, les visites de dirigeants et de fonctionnaires du siège dans les Bureaux décentralisés se sont multipliées, notamment à l'occasion de réunions de réflexion sur la planification et pour l'organisation de sessions de formation.</p> <p>Plus de 20 unités du siège et des bureaux décentralisés ont contribué à la préparation de la Journée mondiale de l'eau 2012, coordonnée par la Plateforme sur l'eau, et y ont participé activement par téléconférence. L'événement est organisé pour le compte de l'Initiative ONU-Eau sur le thème "L'eau et la sécurité alimentaire". La Plateforme coordonne aussi l'organisation des premières Journées FAO de la terre et de l'eau, qui auront lieu en mai 2012, en collaboration avec le FIDA et le PAM. Cet événement offrira aux responsables de l'eau une occasion de participer et de tirer parti d'autres activités spécifiquement adaptées à leurs besoins, dans le cadre de sessions parallèles.</p>	
<p>L'élaboration d'une vision sur l'eau pour l'ensemble de l'Organisation, liée à la mise au point d'un programme, est un puissant outil pour rassembler les différentes parties dans la Plateforme sur l'eau.</p>	<p>Un consultant a été chargé de préparer un premier document qui sera intégré dans la vision stratégique de la FAO sur l'eau, et qui comprend un examen des domaines thématiques. Ce rapport devrait être achevé en février.</p>	<p>Mandat signé par le consultant, contenant les mentions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les principales 	<ul style="list-style-type: none"> • Le mandat est principalement axé sur la production d'un rapport qui ne prévoit guère de consultations au

Validation du rapport de suivi sur l'évaluation liée à l'eau

		<ul style="list-style-type: none">- orientations stratégiques et thématiques- Porter une attention particulière aux questions de parité et à la dimension sociale de l'eau <ul style="list-style-type: none">• La Plateforme sur l'eau figure à l'ordre du jour des Journées FAO de la terre et de l'eau, où elle sera présentée et examinée.	niveau local. On en déduit que le rapport servira surtout à déclencher un débat plus général au sein de l'Organisation.
--	--	--	---

Validation du rapport de suivi sur l'évaluation liée à l'eau

Recommandations issues de l'Évaluation des activités de la FAO liées à l'eau	Mesures acceptées dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication (Rapport de suivi, mars 2012)	
<p>33. Le Sous-Directeur général de la FAO pour les ressources naturelles devrait, en collaboration avec les Sous-Directeurs généraux concernés au Siège et dans les Bureaux régionaux, élaborer une stratégie pour l'eau à la FAO. Cette stratégie devrait définir un mécanisme officiel de coordination interne, dénommé <i>Plateforme sur l'eau</i>, et refléter l'importance de l'eau dans le mandat de l'Organisation ainsi que ses objectifs dans ce secteur.</p>	<p>Financement additionnel requis: Oui Acceptée: Oui Observation: Il s'agit probablement de la recommandation la plus importante de l'Évaluation. Elle bénéficie d'un large soutien dans l'ensemble de l'Organisation sous réserve que la Plateforme sur l'eau sache promouvoir et catalyser efficacement les approches interdisciplinaires. D'autres observations concernant la recommandation sont formulées dans la réponse générale. Il faut maintenant passer sans délai de l'analyse à l'action. L'idée doit être concrétisée dans la structure et les mécanismes de coordination de la FAO. Mesures à prendre: Mettre en place un Groupe de travail interdépartemental ou une Équipe spéciale qui sera chargée de proposer un cadre de référence pour la Plateforme sur l'eau, en précisant sa composition, son rôle, ses fonctions et ses responsabilités. Définir la gouvernance, un plan de travail provisoire et les besoins et implications en matière de ressources pour le fonctionnement de la Plateforme sur l'eau. Concevoir une stratégie de la FAO sur l'eau en concertation avec les bureaux décentralisés et la division concernée, pour obtenir le consensus et l'approbation. Soumettre un document sur la Plateforme sur l'eau et sur la Stratégie sur l'eau aux organes directeurs pertinents pour obtenir leur approbation. Calendrier: Au cours de l'exercice 2010-2011 Unité responsable: Département des ressources naturelles en concertation avec AG, FI, FO et TC, et les Bureaux décentralisés</p>	<p>Selon l'Évaluation, la stratégie de la FAO pour l'eau devait être préparée quand la Plateforme serait pleinement opérationnelle, afin que toutes les unités concernées puissent s'engager dans le processus.</p> <p>Après la création de la Plateforme, des mesures ont été prises pour définir son profil, qui couvre sa composition, son rôle, ses fonctions et ses responsabilités, ainsi que sa gouvernance et ses procédures opérationnelles. Le profil a été présenté et discuté au cours d'une réunion tenue en janvier 2010, à laquelle ont participé toutes les unités concernées. La Plateforme a aussi préparé ses plans de travail pour 2010-2011 et 2012-2013.</p> <p>La préparation d'un projet de document de travail sur la stratégie de la FAO pour l'eau a débuté fin 2011. Les consultations engagées pour sa mise au point définitive et son approbation par les organes directeurs pertinents devraient être achevées d'ici la fin 2012. Parallèlement, une note d'information rendant compte des progrès accomplis dans la création et le fonctionnement de la Plateforme a été préparée en vue de la session de mai 2012 du Comité de l'agriculture.</p>	
Validité actuelle de la recommandation	Réalisations par rapport à la réponse de la Direction (janvier 2012)	Preuves à l'appui	Observations
<p>La recommandation conserve toute son actualité. La FAO a de nombreux atouts en main : elle a les capacités internes voulues dans le domaine principal, qui est celui de la gestion de l'eau (gestion de l'eau en agriculture, pêches, forêts, ressources naturelles), elle a des liens avec la mise en</p>	<ul style="list-style-type: none"> Une version zéro, contenant des propositions concernant le cadre de référence, les procédures internes et le programme de travail de la Plateforme sur l'eau, a été mise en circulation en septembre 2010, pour recueillir des observations. 3 Bureaux décentralisés et 5 départements du siège ont répondu à la version zéro 	<ul style="list-style-type: none"> Un avant-projet de document sur la Plateforme FAO sur l'eau a été mis en circulation par le Sous-Directeur général Observations concernant 	<ul style="list-style-type: none"> Le Sous-Directeur général et le Secrétaire de la Plateforme sur l'eau procèdent en plusieurs étapes pour créer la Plateforme, en introduisant progressivement des visions, une programmation et des opérations externes communes.

Validation du rapport de suivi sur l'évaluation liée à l'eau

<p>œuvre grâce à ses programmes régionaux, et elle est la source d'information sur l'eau la plus reconnue au niveau mondial. Un grand nombre de thèmes importants à l'interface des différents domaines thématiques peuvent contribuer aux activités normatives et à l'efficacité des activités de terrain. La FAO peut encore faire jouer de nombreuses facettes encore inexploitées de son rôle pour devenir le chef de file qui stimulera les débats et la programmation dans le domaine de l'eau.</p> <p>La réponse à la version zéro de 2010 a souligné les mêmes éléments et montré qu'une Plateforme sur l'eau efficace était indispensable. Les principaux points mis en avant dans cette réponse sont les suivants (nombre de réponses indiqué entre parenthèses):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tirer parti des travaux transversaux existants (2) - Renforcer le lien entre les programmes de terrain et les produits normatifs – notamment en améliorant la convivialité des produits normatifs (4) - Donner une définition de la fonction centrale de la Plateforme sur l'eau plus large ou autre que « gestion de l'eau pour l'agriculture » (4) - Faire des suggestions spécifiques pour les priorités thématiques (8) - Améliorer les procédures de mise en œuvre des projets (3) - Donner des précisions supplémentaires sur la gouvernance de la plateforme, qui ne doit pas être trop complexe (3) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le suivi s'est ensuite ralenti car il n'y avait pas suffisamment de personnel spécialement affecté à la Plateforme sur l'eau – jusqu'en septembre 2011. • À partir d'octobre 2011 plusieurs mesures ont été prises pour lancer la Plateforme sur l'eau dans les différents services de l'Organisation; - établissement d'une liste des produits d'information demandés, pour déterminer les produits normatifs à mettre à jour en priorité – avec la contribution de six bureaux décentralisés (voir aussi la recommandation 21, c) - organisation conjointe de la Journée mondiale de l'eau (mars 2012) - organisation des Journées de la terre et de l'eau (mai 2012). • Dans une prochaine étape, la réglementation interne devrait être formulée et la stratégie et le programme des activités sont en cours d'élaboration. Une étape ultérieure sera consacrée à la stratégie externe, y compris à la levée des fonds. 	<p>la version zéro.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Document sur les résultats d'une évaluation des besoins en produits liés à l'eau • Projet de brochure sur les Journées mondiales de l'eau, et correspondance y relative • Projet de programme des Journées de la terre et de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs problèmes généraux d'ordre structurel susceptibles d'entraver la coordination et le fonctionnement de la Plateforme FAO sur l'eau, devraient être examinés - La planification des activités de programme dans les bureaux décentralisés et au siège est en principe relativement autonome. Un mécanisme d'examen conjoint peut être envisagé pour les programmes des bureaux décentralisés et du siège - le partage des ressources humaines entre TC et les divisions du siège est entravé car la structure de taux est différente. Tant qu'il en sera ainsi, les possibilités de partage du personnel seront limitées. - malgré la bonne volonté quasi-générale, peu de programmes intersectoriels sur l'eau ont été lancés depuis l'Évaluation. Des mesures d'incitation spéciales en faveur des programmes intersectoriels pourraient être envisagées.
--	--	--	--

Validation du rapport de suivi sur l'évaluation liée à l'eau

Recommandations issues de l'Évaluation des activités de la FAO liées à l'eau	Mesures acceptées dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication (Rapport de suivi, mars 2012)	
<p>34. La Plateforme sur l'eau de la FAO deviendrait le mécanisme organisationnel chargé d'aligner les activités de l'Organisation dans ce domaine sur ses Objectifs stratégiques. Sa structure et son rôle obéiraient aux principes suivants :</p> <p>a) Sa présidence serait assurée par le Sous-Directeur général pour les ressources naturelles et elle rendrait compte aux deux Directeurs-adjoints de la FAO de ses progrès et des obstacles rencontrés;</p> <p>b) La Plateforme sur l'eau devrait élaborer un plan d'action quadriennal pour le domaine d'action prioritaire <i>Pénurie d'eau et de terres</i>, et tout autre domaine d'action prioritaire en rapport avec l'eau. Le programme devrait préciser les priorités, les responsabilités, les domaines de partenariat et les ressources humaines nécessaires à sa mise en œuvre;</p> <p>c) Les activités de la Plateforme devraient être décidées à l'occasion de réunions périodiques conjointes entre les directeurs d'unités de la FAO et des fonctionnaires régionaux de rang supérieur ayant des responsabilités importantes dans le secteur de l'eau, notamment NRL, ESW, FIMA, FOMC et le Département de coopération technique, ainsi que d'autres entités, en cas de besoin.</p>	<p>Financement additionnel requis: Oui Acceptée: Oui</p> <p>Observations: La recommandation couvre les problèmes principaux, mais certains départements la trouvent trop rigide. Le Programme pour l'eau doit être approuvé par les Organes directeurs et être défini dans le contexte du Cadre stratégique et des objectifs stratégiques existants</p> <p>Action: Rédiger un projet de programme quadriennal sur l'eau pour le domaine d'action prioritaire et pour le PTB 2012-2013</p> <p>Calendrier: Au cours des exercices 2010-2011 et 2012-2013</p> <p>Unité responsable: La Plateforme sur l'eau</p>	<p>a., b.) La Plateforme a été créée selon les principes indiqués dans la recommandation. Elle a également élaboré le PTB 2012-2013 et coordonné la préparation, par les différents services de l'Organisation, d'un Domaine d'action prioritaire sur la pénurie d'eau et de terres (IFA WALS). D'autres domaines d'action prioritaires de la FAO dans ce secteur ont été mis en relief par l'évaluation des produits liés à l'eau conduite par la Plateforme et ils seront au cœur des activités futures des unités concernées.</p> <p>c) Le projet de directives précise, entre autres, les unités concernées et le processus de prise de décision de la Plateforme. La Plateforme a évalué les principaux produits de la FAO liés à l'eau, en consultation étroite avec les unités concernées du siège et des bureaux décentralisés, dans le but d'aligner le programme normatif sur les besoins sur le terrain. Les principaux produits de cette opération ont été les suivants: une base de données à jour sur les produits liés à l'eau de la FAO, y compris ceux créés par les bureaux décentralisés ; une évaluation de l'utilité de ces produits et de leur facilité d'utilisation sur le terrain ; et l'évaluation des besoins concernant les nouveaux produits à mettre au point, à partir de 2012. Les principales lacunes identifiées ont été les suivantes: d'autres travaux devront être effectués dans le futur pour mieux prendre en compte les priorités régionales et pour mettre au point les nouveaux produits, qui relèvent pour la plupart de plusieurs secteurs, et doivent donc être élaborés conjointement par au moins deux unités. Les prochaines étapes à mettre en œuvre pour remédier à ces lacunes sont décrites dans le plan de travail de la Plateforme pour l'exercice 2012-2013.</p>	
La Plateforme FAO sur l'eau reste indispensable pour deux raisons: 1) d'ordre thématique : beaucoup de questions liées à l'eau intéressent plusieurs secteurs; 2) ou organisationnel : il faut assurer la cohérence	<ul style="list-style-type: none"> Nomination en septembre 2011, d'un Secrétaire de la Plateforme sur l'eau (grade P5), — grâce à la politique de mobilité du personnel au sein de l'Organisation— qui consacre 70 % de son temps à la plateforme. 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens et envois de courriers Établissement du plan de travail 2012-2013 (qui fait partie du 	Il faut maintenant passer à la prochaine étape qui consistera à formuler un programme d'activités pour la Plateforme sur l'eau - pour définir des domaines d'activité

Validation du rapport de suivi sur l'évaluation liée à l'eau

du programme, compte tenu de la décentralisation	<ul style="list-style-type: none"> • Un agent de soutien prévu pour les services de secrétariat de la plateforme (grade G4) dans le PTB pour 2012-2013, n'a pas pu être embauché en raison du gel des recrutements. • Pas de budget hors personnel affecté à la plateforme; Ces dépenses devront être financées sur le budget d'autres activités; • Des agents de liaison (20 au total, dont 7 dans les bureaux décentralisés) ont été identifiés et nommés dans les différents départements. On estime qu'ils consacreront à peu près 10 % de leur temps à la Plateforme sur l'eau. • Projet de règlementation interne préparé (voir aussi rec. 35), déterminant, entre autres: <ul style="list-style-type: none"> - la fréquence des réunions du Conseil de la Plateforme de la FAO: une fois par an - les agents de liaison - l'équipe chargée de seconder le personnel supérieur et l'assistant principal • On a entrepris de lever des fonds, dans le cadre d'une proposition relative au domaine d'action prioritaire sur la Pénurie d'eau et de terres (IFA WALS) – comprenant un système d'alerte rapide sur la sécurité hydrique et alimentaire, un Partenariat mondial sur les sols, un appui au PDDAA et un programme relatif à un bassin hydrographique en Asie du Sud-Est. La proposition qui n'avait pas réellement un caractère transversal, a été rejetée. 	<p>Résultat de l'Organisation lié à l'OF 1)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un coordonnateur de la Plateforme sur l'eau est en place, dans la Division NRL mais rend compte devant l'ADG • Liste des agents de liaison • Proposition IFA-WALS, pour faire face à la pénurie d'eau et de terres (février 2011) 	<p>précis</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour programmer les activités des agents de liaison - pour préciser le rôle de la Plateforme sur l'eau et des départements ordinaires <p>À l'avenir, la Plateforme sur l'eau pourrait aussi jouer le rôle d'interface externe de la FAO dans ce secteur.</p>
--	---	---	---

Validation du rapport de suivi sur l'évaluation liée à l'eau

Recommandations issues de l'Évaluation des activités de la FAO liées à l'eau	Mesures acceptées dans la Réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication (Rapport de suivi, mars 2012)	
<p>35. La Plateforme de la FAO sur l'eau devrait garantir :</p> <p>a) la plus grande clarté au niveau du cadre et des principes de collaboration entre NRL, ESW, FIMA, FOMC et les unités concernées du Département de la coopération technique, en définissant les responsabilités et les rôles, les procédures d'allocation des ressources et de partage des informations ainsi que la conformité avec les normes techniques des projets et initiatives;</p> <p>b) une étroite coordination entre tous les acteurs de la Plateforme sur l'eau à tous les stades de l'élaboration d'un projet, depuis les discussions avec les bailleurs de fonds jusqu'à l'approbation du projet et la planification des ressources nécessaires en matière d'appui technique et d'autorisations techniques;</p> <p>c) l'amélioration de la communication entre le personnel technique et les consultants travaillant pour tous les acteurs de la Plateforme sur l'eau, en tant que sources d'informations et agents de diffusion et d'expérimentation d'idées nouvelles.</p>	<p>Financement additionnel requis: Oui Acceptée: Oui Observations: La recommandation concerne les fonctions et les modalités de travail de la Plateforme. Les différents points recommandés sont utiles et seront pris en compte durant le processus. Certains craignent que la Plateforme se réduise à un mécanisme de coordination sans ressources ni mandat pour faire appel aux ressources de l'Organisation pour le travail interdisciplinaire. Cet aspect doit être suivi de près et corrigé s'il y a lieu. Mesure à prendre: la question sera examinée lors de la création de la Plateforme sur l'eau Calendrier : au cours des exercices 2010-2011 et 2012-2013 Unité responsable: NR, AG, FI, FO, TC et Bureaux décentralisés et divisions concernés</p>	<p>Un projet de directives internes sur les mécanismes de collaboration et les procédures opérationnelles de la plateforme a été préparé selon les principes de la recommandation. Ces directives seront examinées par les unités concernées durant le premier semestre de 2012.</p>	<p>Toutes les activités liées à l'eau sont actuellement intégrées dans un courant unique grâce à la Plateforme sur l'eau et partagées avec les unités concernées pour maximiser les effets de synergie. La plus récente de ces activités est l'organisation, pour le compte de l'Initiative « ONU – Eau », de la Journée mondiale de l'eau 2012 sur le thème « L'eau et la sécurité alimentaire » ; plusieurs autres activités conjointes sont menées en concertation avec toutes les unités du siège et des bureaux décentralisés et avec leur appui.</p>
<p>La recommandation ne mentionne pas expressément le lien avec les bureaux décentralisés car en 2009 le personnel décentralisé relevait encore des départements techniques. Entre temps, le processus de décentralisation a avancé à la FAO. La Plateforme sur l'eau a ainsi acquis une autre dimension, et est devenue encore plus indispensable pour garantir la cohérence des activités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet de règlementation interne a été préparé, mais il n'a pas encore été discuté. • La programmation conjointe, telle qu'elle est envisagée dans la réponse de la direction doit encore démarrer. Il s'agit de définir de nouvelles activités conjointes et le domaine d'action de la plateforme (par rapport aux départements ordinaires), au-delà de la coordination et de la communication interne • Plusieurs activités conjointes sont en cours (cf. recommandations 12 et 15). Un nouveau programme a été élaboré en concertation par TCI, RAP et NRL, à l'appui du programme sur l'eau FEM/Banque 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de directives internes pour les activités de la FAO dans le domaine de l'eau • Proposition de coopération Banque mondiale-FAO pour l'Asie de l'Est et le Pacifique 	<ul style="list-style-type: none"> • L'interaction thématique a pris plus d'importance à la FAO. Un certain nombre d'initiatives (dans les domaines des ressources génétiques et du changement climatique) tendent vers cet objectif et pourraient être riches d'enseignements pour la Plateforme sur l'eau. • Pour la plateforme sur l'eau, le principal enjeu est de développer une coordination fonctionnelle

Validation du rapport de suivi sur l'évaluation liée à l'eau

	<p>mondiale pour l'Asie de l'Est et le Pacifique. Ce programme, qui pourrait aussi recevoir un appui d'AusAid, comprend divers volets (cartographie de la productivité de l'eau, modernisation de l'irrigation et gouvernance des eaux souterraines) et il est mis en œuvre en Chine, au Viet Nam, aux Philippines et en Indonésie.</p>		<p>avec le Département de la coopération technique et les bureaux décentralisés où sont concentrés une grande partie de la masse critique et des services de vulgarisation.</p>
--	---	--	---